

Boulogne s'engage pour l'environnement

CHARTRE D'ENTRETIEN

adopte un arbre !



be green





La nature est partout et s'installe volontiers sur la voie publique. Nous devons la protéger, elle est source de nombreux bienfaits : embellissement de nos rues et quartiers, détente favorisée dans nos espaces publics, entretien du lien social, préservation de la biodiversité, contribution à la santé humaine. En effet, les végétaux jouent un précieux rôle environnemental : ils tempèrent la chaleur en été, agissent sur la qualité de l'air en fixant les polluants, libèrent de l'oxygène et favorisent la régulation de l'eau.

Depuis plusieurs années, la Ville a engagé un programme d'actions, notamment dans la gestion éco-responsable des espaces verts. Il s'agit maintenant de renforcer ce qui est déjà en place et de vous associer à différentes opérations.

« Adopte un arbre », est l'une d'entre elles, et je suis particulièrement heureux de constater que vous êtes nombreux à apprécier cette démarche. En effet, la Ville propose de participer à la végétalisation de votre environnement immédiat en semant, au pied de l'arbre de votre choix, les graines qui vous sont remises. Une action concrète qui témoigne de votre engagement, concrétisé par la signature d'une charte entre vous et la Ville, et qui atteste de l'intérêt que vous portez à l'embellissement et au bon équilibre naturel de votre Ville.

Vous voilà à présent l'une des mains vertes de Boulogne-sur-Mer...

A vous de jardiner !

Frédéric CUVILLIER
Ancien Ministre
Maire de Boulogne-sur-Mer
Président de la CAB





CHARTRE D'ENTRETIEN

Je signe cette charte, car j'entretiens un pied d'arbre, les pieds de façade de mon bâtiment ou de ma maison.

Je choisis ainsi d'embellir et de préserver mon environnement, de favoriser la biodiversité et de contribuer à la convivialité de mon quartier.

COMMENT ?

JE PARTAGE, DÉCOUVRE ET FAIS DÉCOUVRIR

- Par des règles élaborées collectivement et en acceptant que les cultures ne soient pas vouées à des buts lucratifs.
- En les laissant libres de cueillettes pour tous
- En transmettant mes savoirs sur les végétaux et les techniques d'entretien.
- Par l'ouverture et l'implication dans la vie de mon quartier.
- En ne cultivant pas des plantes hallucinogènes, invasives ou urticantes.

JE VEILLE À NE PAS GÂCHER LES RESSOURCES EN EAU

- Grâce à l'arrosage raisonné au pied plutôt que par aspersion.
- Par l'emploi des paillages.

JE RESPECTE LE SOL

- En n'utilisant aucun pesticide ou engrais chimique.
- En ne piétinant pas la terre lorsqu'elle est humide.

JE LIMITE LES CONTRAINTES POUR LES VOISINS ET LES AUTRES USAGERS

- En n'utilisant pas d'outil mécanique pour l'entretien de l'espace.
- En nettoyant l'espace confié et ses abords.
- En taillant les végétaux s'ils gênent le passage ou la vue.
- En choisissant des végétaux non allergènes, non toxiques.

JE PRÉSERVE LA BIODIVERSITÉ ET LE PAYSAGE

- Grâce à des plantes indigènes, fleuries pour l'esthétique
- Et pour développer la présence de butineurs.
- Par l'emploi de plantes adaptées au climat et au sol.

La Ville de Boulogne-sur-Mer s'engage et soutient l'ensemble des habitants qui signent cette charte par la mise à disposition et l'aménagement d'un espace dédié et des conseils pratiques.*

*Je, soussigné (e)/
nous, soussigné(es)*

.....
.....
.....
.....
.....
.....

*atteste /attestons avoir pris connaissance de
la charte de rues et consens/ consentons à
appliquer les conseils qui y sont énoncé.*

Date

Signature

* La responsabilité de la collectivité ne pourra être engagée en cas de destruction accidentelle, d'intervention ou de réfection sur les trottoirs ou de la voirie.



CE MÉLANGE EST COMPOSÉ

de 16 espèces vivaces, bisannuelles et annuelles

Nielle des blés



Rose trémière



Guimauve officinale



Bourrache officinale



Pimprenelle



Chrysanthème des moissons



Chicorée sauvage



Lagure ovale



Fenouil commun



Vipérine commune



Marguerite commune



Onagre bisannuelle



Coquelicot



Potentille dressée



Bleuet



Cosmos



SEMIS :

- Densité : 2 à 5 g/ m²
- Période de semis : printemps / automne (privilégier un semis d'automne si possible, cela permet une levée plus homogène)

Renseignements
au 03 21 31 84 40

ou par courriel :
parcsetjardins@ville-boulogne-sur-mer.fr

www.ville-boulogne-sur-mer.fr

